

**MUSÉE DE LA CIVILISATION  
RÈGLEMENTS DU CONCOURS**

1. Nom du concours : *Croisière sur le Nil en Dahabya*
2. Est admissible au concours toute personne âgée de 18 ans et plus qui complète un coupon de participation disponible à l'endroit indiqué à l'article 3 et qui le dépose dans la boîte de tirage prévue à cet effet au Musée de la civilisation.
3. Le coupon de participation sera disponible au comptoir d'accueil du Musée de la civilisation à toute personne admissible qui en fera la demande.
4. Une personne peut participer au concours autant de fois qu'elle le désire. Toutefois, les fac-similés ne seront pas acceptés.
5. Aucun coupon de participation dûment complété pour dépôt dans la boîte de tirage ne sera accepté par la poste.
6. Le concours débute le 1<sup>er</sup> juin 2009 et la date limite pour participer au concours est le 4 avril 2010 à 17 h.
7. Un (1) seul prix est attribué lors de ce concours : un voyage en Égypte, avec la participation de Club Aventure et Club Voyages. Le tirage du prix se fera au Musée de la civilisation selon le calendrier suivant :  
Tirage : lundi le 5 avril 2010, à 10 h, attribution du voyage en Égypte, parmi les coupons déposés du 1<sup>er</sup> juin 2009 au 4 avril 2010 inclusivement.
8. Le prix « *Croisière sur le Nil en Dahabya* », soit un circuit de 10 (dix) jours pour 2 (deux) personnes en Égypte, est d'une valeur de 10 000 \$.
9. Le gagnant devra se prévaloir de son prix avant le 30 juin 2011 (période d'exclusion : du 1<sup>er</sup> juillet 2010 au 15 août 2010 et du 15 décembre 2010 au 15 janvier 2011).
10. **Ce voyage comprend :**
  - a. Le vol international en classe économique sur les ailes de Air France (Départ normalement un jeudi pour un retour un lundi tôt en début de nuit;
  - b. Les transferts inclus au programme;
  - c. Les repas inclus au programme;
  - d. Une croisière d'une semaine d'Emeco Travel (La croisière pourra se faire soit de Aswan vers Luxor ou l'inverse. Les vols intérieurs seront ajustés en conséquence);
  - e. Deux nuitées au Caire en hébergement 5 étoiles.
11. **Ce voyage ne comprend pas:**
  - a. Les frais de transit, nuitée et repas de transferts, etc.;
  - b. Les frais pour tout séjour supplémentaire, optionnel ou en circuit libre;
  - c. Les boissons (de tout genre);
  - d. Les achats de souvenirs, les appels téléphoniques;
  - e. Les locations personnelles de transport pour des activités facultatives;
  - f. Les frais de visa, s'il y a lieu;
  - g. Les taxes de sorties des pays visités;
  - h. Les pourboires, pour les guides locaux;
  - i. Les assurances voyage;
  - j. Les prix ne comprennent pas les frais (hébergement, repas, transport et autres) encourus par le voyageur avant, entre et après le circuit;
  - k. Le transport à destination et au départ de Montréal n'est pas compris.

À moins d'avis spécifique à l'effet contraire, les billets devront être utilisés avant le 30 juin 2011. Les places sont sous réserve des disponibilités au moment de la réservation. La personne gagnante et son(sa) partenaire de voyage devront voyager ensemble en tout temps. Il n'est pas possible d'accumuler les milles Aéroplan ou de tout autre programme de fidélisation.

12. Les prix devront être acceptés tels quels, sans changement. Ils ne seront ni transférables, ni monnayables, ni échangeables.
13. La personne responsable du concours au Musée de la civilisation communiquera avec les personnes gagnantes par téléphone. Elle prendra tous les moyens raisonnables pour rejoindre les personnes gagnantes. Si les personnes gagnantes n'ont pas été rejointes dans les quinze (15) jours suivant le tirage, le Musée procédera à un nouveau tirage.
14. Les personnes gagnantes perdent tout droit à leur prix si elles ne le réclament pas à l'intérieur d'un délai de quinze (15) jours après avoir été avisées.
15. Les personnes gagnantes doivent consentir, si requis, à ce que leur nom et leur photo soient utilisés sans rémunération dans toute publicité relative à ce concours, par le Musée de la civilisation, Club Aventure, Club Voyages et Air France.
16. Les personnes au bénéfice desquelles ce concours est tenu, leurs employés, représentants ou agents ainsi que les personnes avec qui elles sont domiciliées ne peuvent participer au concours.
17. En cas d'impossibilité de fournir le prix tel que décrit dans le présent règlement, le Musée de la civilisation et les parties liées au Musée se réservent le droit de substituer en tout ou en partie le prix pour un ou des prix d'une valeur approximativement équivalente.
18. Les parties liées au Musée de la civilisation et le Musée n'assumeront aucune responsabilité, de quelque nature soit-elle, dans tous les cas où leur incapacité d'agir résulterait d'un fait ou d'une situation hors de leur contrôle ou d'une grève, lock-out ou tout autre conflit de travail dans leur établissement ou dans les établissements des organismes ou entreprises dont les services sont utilisés dans le cadre de ce concours.
19. Le Musée de la civilisation et les parties liées au Musée, ainsi que leurs dirigeants, représentants et employés respectifs n'assumeront aucune responsabilité que ce soit relativement à la participation d'une personne à ce concours ou, le cas échéant, à l'acceptation ou à l'utilisation du prix par la personne gagnante. Sans que soit limitée la portée générale des dispositions précédentes, le Musée et les parties liées au Musée n'assumeront aucune responsabilité quant à toute erreur ou négligence qui aurait pu survenir dans le cadre de ce concours, de tout problème de communication ou de tout bulletin de participation illisible, perdu, endommagé, détruit ou mal adressé.
20. Toute personne peut obtenir une copie des règlements en se présentant au comptoir d'accueil du Musée de la civilisation (85, rue Dalhousie à Québec) ou sur son site Internet au [www.mcq.org](http://www.mcq.org)
21. Un différend quant à l'organisation ou à la conduite du concours publicitaire peut être soumis à la Régie des alcools, des courses et des jeux afin qu'il soit tranché. Un différend quant à l'attribution d'un prix peut être soumis à la Régie uniquement aux fins d'une intervention pour tenter de le régler.